





Bonjour à tous,

Maintenant que la session est entamée, je vous transmets la procédure que vous devez **obligatoirement** suivre si vous présentez des symptômes de la COVID-19.

Liste des symptômes pour lesquels vous devez rester vigilants :

			
<b>Fièvre</b>	<b>Symptômes généraux</b>	<b>Symptômes respiratoires</b>	<b>Symptômes gastro-intestinaux</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• 38 °C (100,4 °F) et plus (température buccale ou 1,1 °C de plus que la valeur habituelle de la personne)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût</li><li>• Grande fatigue</li><li>• Perte d'appétit importante</li><li>• Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Toux (nouvelle ou aggravée)</li><li>• Essoufflement, difficulté à respirer</li><li>• Mal de gorge</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nausées</li><li>• Vomissements</li><li>• Diarrhée</li><li>• Maux de ventre</li></ul>

Les symptômes peuvent être légers ou plus sévères comme ceux associés à la pneumonie. Ces symptômes peuvent s'apparenter à ceux de la COVID-19, mais ne signifient pas une infection à celle-ci. Il est donc important de demeurer vigilant et en cas de doute, de s'isoler à la maison et de consulter l'outil d'autoévaluation [Quebec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19) ou de contacter le 1 877 644-4545.

#### SI VOUS PRÉSENTEZ DES SYMPTÔMES À LA MAISON :

- Demeurez à la maison et **ne vous présentez pas au Cégep**;
- Remplissez le formulaire d'autodéclaration disponible sur la page WEB du cégep de Sept-Îles : <https://cegepsi.ca/covid/#> ;
- Dès que ce sera fait, une personne responsable du Cégep vous téléphonera et passera avec vous le test d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19 mis en ligne par le Gouvernement du Québec : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-évaluation-symptomes-covid-19/>;
- Selon votre situation (symptômes et âge), vous devrez soit poursuivre vos activités, soit entrer en contact avec un professionnel de la santé;
- Dans le deuxième cas, vous devrez alors téléphoner au 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivre les directives qui vous seront données.
- Lorsque vous aurez ces directives, vous devrez les transmettre à la personne responsable du Cégep qui sera entrée en contact avec vous.
- La personne responsable vous informera alors de la suite des événements.

Si vous devez passer un test et que ce dernier s'avère positif, vous devrez mentionner lors de l'appel vous annonçant le résultat que vous étudiez au Cégep de Sept-Îles.

#### SI VOUS COMMENCEZ À RESSENTIR DES SYMPTÔMES À PARTIR DU CÉGEP :

- Vous devez immédiatement retourner à la maison par un autre moyen que les transports en commun, en évitant tout contact rapproché avec une autre personne et en gardant votre couvre-visage dans vos déplacements. Une fois à la maison, vous devrez entamer le protocole présenté ci-haut.

- S'il vous est impossible de partir dû à un problème de transport, vous devez vous isoler immédiatement dans une pièce prévue à cet effet. Les locaux identifiés sont le K-206 pour le pavillon principal et le N-104 pour le pavillon Arcelor Mittal. Vous devez ensuite signaler votre présence dans ce local en envoyant un MIO à Jinny Beaudin ou en envoyant quelqu'un au poste d'accueil du Cégep. L'équipe d'intervention viendra à votre rencontre. Dès qu'un moyen de transport sécuritaire aura été trouvé, vous devrez vous isoler à la maison et entamer le protocole énuméré ci-haut.

Si vous devez rester à la maison en cas de symptômes ou si vous êtes en attente des résultats d'un test de dépistage, vous avez la responsabilité de remplir le formulaire d'autodéclaration du Cégep. **Vous devez le faire pour assurer la santé et la sécurité de toute la communauté collégiale.**

Des options de formation à distance seront offertes afin que vous puissiez être en mesure de poursuivre vos activités d'apprentissage. À noter que **chaque signalement sera consigné à votre dossier** et qu'un suivi serré sera effectué **pour prévenir les abus**.

#### **SI VOUS OBTENEZ UN RÉSULTAT POSITIF À UN TEST DE LA COVID-19 :**

- Vous devez mentionner lors de l'appel vous annonçant le résultat du test que vous étudiez au Cégep de Sept-Îles.
- La Direction régionale de santé publique communiquera avec le Cégep pour l'informer de la situation.
- En collaboration avec le Cégep, les responsables de la santé publique identifieront et communiqueront avec les personnes qui ont été en contact étroit avec vous.
- Sur directives de la santé publique, les personnes considérées à risque modéré ou élevé seront retirées du milieu et testées.
- La personne malade doit s'isoler à la maison et respecter les directives de santé publique.
- Les responsables du Cégep communiqueront avec vous pour établir les modalités de formation à distance à mettre en place afin de poursuivre vos activités d'apprentissage.



\*\*\* Seule la personne qui présente des symptômes de la COVID-19, ou qui est en attente du résultat d'un test de dépistage de la COVID-19 doit demeurer à la maison. À moins d'indications contraires de la Santé publique, les parents, amis, collègues ou autres ayant été en contact avec cette personne peuvent continuer leurs activités. Si ces personnes présentent à leur tour des symptômes de la COVID-19, elles devront alors entrer en contact avec la Santé publique (1 877-644-4545) et suivre les indications qui leur seront données. Advenant une telle situation, un étudiant du cégep a la responsabilité de suivre le protocole indiqué par le Cégep.

Si un étudiant devait obtenir un résultat positif à la COVID-19, la santé publique émettra des recommandations et la Direction du Cégep informera la population collégiale des mesures à respecter. \*\*\*